

MAIRIE DE PARGNY SUR SAULX
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 20/02/2020

COMPTE RENDU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 20/02/2020

L'an deux mille vingt

Le vingt février à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du douze février deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY-SUR-SAULX, sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	13
Nombre de conseillers présents :	09
Nombre de conseillers présents ou représentés	09
Nombre de conseillers excusés :	04
Nombre de conseillers absents :	

Présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

1. GUERIN Denise	09	LECLERE Claudine
2. DEBRAND Monique	10.	LADROIT Serge
3. CABART Jean-Claude	11.	
4. PEGURRI Gisèle	12.	
5. LONGUEVILLE Jean-Pierre	13.	
6. FRERSON Alain	14.	CHAMARAC Grégory
7.	15.	
8.		

Absents :

Absents excusés : Mme SAINT-PIERRE Valérie, Mme DOS SANTOS RODRIGUES Sandrine, Mme LEROUX Nadia, M. GIRARD Pascal,

Pouvoirs :

Secrétaire : M. LONGUEVILLE Jean-Pierre

OBJET : RESTAURATION COMPLETE DE LA TOITURE DES BATIMENTS COMMUNAUX (ERP) - programmation et demande de subventions.

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer une restauration complète de la toiture des bâtiments communaux (salle de réunions et ERP sis à Jean-Moulin).

Considérant qu'il est également nécessaire :

- d'une part, de programmer les travaux en 2020,
- d'autre part, de solliciter les subventions nécessaires au financement du projet auprès de l'Etat (DETR).

-

Entendu l'exposé du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,

- **DECIDE** de programmer début 2020 sur le budget VILLE le projet suivant : restauration complète

de la toiture des bâtiments communaux (salle de réunions et ERP sis Jean-Moulin) pour un montant total de 49 136 € HT soit 54 049.6 € TTC

- **DECIDE** d'adopter le plan de financement ci-joint

		Montants éligibles	Montants sollicités		
		Travaux	en %	en €	% Opération
DETR 2019	Voirie ERP / Sécurité routière	49 136 €	40%	19 654,4 €	40,00%
Solde commune		49 136 €	60%	29 481.6 €	60,00%

- **SOLLICITE** les subventions nécessaires au financement du projet, auprès de l'Etat (DETR).
- **AUTORISE** son Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Le Maire,
Denise GUERIN

